



LISTE DES PIECES A FOURNIR

- Une demande de bourse de formation adressée au Ministre de la Santé par voie hiérarchique précisant la filière et le lieu de formation ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- Une copie du certificat de première prise de service ;
- Une copie légalisée du diplôme de base pour la formation ;
- Une copie non légalisée du dernier acte d'avancement de l'agent ;
- Une attestation de pré-inscription dans l'école de formation.